ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



SCRUTIN DU 5 MARS 1967

CIRCONSCRIPTION DE COGNAC



Citoyennes et Citoyens, mes Chers Amis,

Présenté par la Fédération de la Gauche et soutenu par le Centre Démocrate, je suis heureux de réaliser sur mon nom dans la circonscription de Cognac la large union préconisée par M. Gaston DEFERRE et qui fera demain, la majorité de gouvernement stable et de progrès dont notre pays a besoin.

Les programmes d'action proposés par ces deux grandes formations montrent d'ailleurs, une quasi identité de vues.

Depuis plus de vingt ans que vous m'avez élu et réélu, je n'ai jamais varié de cette position politique. Je l'affirme à nouveau cette fois-ci.

Repoussant l'inconditionnalité sous toutes ses formes, c'est envers vous, avant tout, que je suis responsable de la fidélité à un programme politique dont je souhaite vous exposer les grandes lignes dans cette profession de foi.

*

* *

LE COGNAC — L'AGRICULTURE

Ayant défendu avec attention et dévouement depuis toujours les intérêts de la principale activité de la région: le Cognac, ayant obtenu à maintes reprises en sa faveur des mesures heureuses qui la font jalouser par les autres régions viticoles, je n'ai pas à justifier une action passée que critiquent des nouveaux venus ignorant tout des problèmes très complexes et changeants du marché du Cognac et qui croient pouvoir trancher de tout, d'une manière aussi arbitraire que péremptoire.

Certaines mesures propres à la viticulture devront être prises :

— limitation des droits de transfert,

— attribution aux jeunes et nouveaux exploitants qui n'ont pas de vignobles d'un droit de plantation d'un hectare,

— révision du mode d'établissement de la cote interprofessionnelle pour tenir un plus grand compte des prix de revient,

— prendre d'urgence les mesures nécessaires, en vue d'aboutir à la revalorisation des comptes d'âge.

La viticulture recherche les moyens de s'organiser plus fortement pour la défense de ses intérêts. Ces efforts rencontrent ma sympathie et mon appui. Les rencontres organisées actuellement entre viticulteurs et négociants, où l'avenir du Marché et l'organisation de la région font l'objet de discussions libres et confiantes sont une initiative très opportune dont on a le droit d'attendre un progrès dans l'organisation de l'Interprofession.

Tous mes efforts seront acquis pour en faire triompher les conclusions auprès des pouvoirs publics.

Mais, dès maintenant, le principal problème dont dépend l'équilibre du marché du Cognac réside dans l'abaissement, pour tous, du coût du crédit pour le stockage afin que viticulteurs et négociants puissent porter le nécessaire accroissement du stock devant l'expansion continue des ventes et en prévision d'une mauvaise récolte que nous n'avons pas connue depuis 8 ans.

J'ai réclamé du Gouvernement qu'il apporte dans ce but l'aide du F. O. R. M. A. pour que celui-ci prenne à sa charge la plus grande partie du taux d'intérêt des warrants et des emprunts bancaires. Je poursuivrai mes efforts dans ce sens. L'avenir du Cognac sera défendu pourvu que, tous ensemble, nous agissions dans un climat de confiance et d'union.

Je m'opposerai à une politique agricole qui aboutit à la disparition d'un grand nombre d'exploitations familiales. Je m'efforcerai au contraire de les sauver en demandant le rétablissement des indexations que j'ai la fierté d'avoir promulguées et qui sont la seule garantie de parité, donc de justice et de survie pour les petits exploitants.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA CHARENTE

A la demande des organisations économiques du département et de tous mes collègues parlementaires, sans distinction d'opinion, j'ai été porté à la présidence du Comité départemental d'expansion appelé " Comité Charente 80". Je suis très honoré de cette marque de confiance. Je m'efforcerai de la justifier.

L'importance pour l'avenir de la Charente des travaux entrepris ne peut échapper à personne. Il s'agit d'établir un plan de développement agricole et industriel d'ici 1980 de telle sorte que tous les charentais trouvent sur place des emplois et que leur niveau de vie augmente.

Pour l'arrondissement de Cognac, cela signifie qu'il faudra loger plus d'un millier de personnes en plus par an et créer, chaque année, environ 250 emplois nouveaux. Les programmes de logement ont enfin démarré aprés bien des difficultés, en particulier à Cognac-Crouin.

Des études systématiques sont entreprises pour l'installation d'usines nouvelles, en particulier celles qui offriront du travail à la main-d'œuvre féminine.

Si je vous demande de me renouveler votre confiance, c'est en particulier pour me permettre de mener à bien un effort essentiel pour votre avenir et votre prospérité.

Ce sera une rude tâche de lutter contre la déplorable politique poursuivie depuis plusieurs années qui laisse s'accumuler dans la région parisienne les activités nouvelles et délaisse la moitié des départements français.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Une politique dite *"de stabilisation"* qui se prolonge depuis plusieurs années a ralenti le progrés économique et empêché les entreprises de s'équiper aussi vite que dans les autres pays modernes.

Les techniques de planification utilisées avec bonheur aprés la guerre ont été progressivement abandonnées. Il en résulte un moins bon emploi des ressourses nationales et un recul par rapport aux autres nations, une menace croissante de chômage.

La politique du logement est un échec flagrant.

L'aménagement du territoire et la décentralisation des industries en sont restés au stade des discours.

L'avenir de notre pays dépend d'une politique volontaire tendant à développer l'épargne, à rétablir des marchés financiers actifs afin d'accroître les équipements et, de faire ainsi progresser plus vite la production nationale et le niveau de vie des Français.

C'est à partir d'une progression plus rapide du revenu national que pourront être satisfaites les légitimes revendications de tous ceux, trop nombreux, qui souffrent encore de la misére, en particulier les personnes âgées dont les retraites sont trop souvent indignes d'un pays comme le nôtre.

COMMERCE — ARTISANAT

En ce qui concerne les problémes de l'artisanat et du commerce, je résumerai d'un mot ma position en disant que j'approuve le programme présenté par la Confédération des P. M. E. en particulier sur la nécessité de reporter l'application de la T. V. A. au commerce de détail si des dispositions équitables ne sont pas prises d'ici la fin de cette année en matiére de stocks.

Il faut souligner que la prospérité du commerce et de l'artisanat de la région dépendent en particulier de l'expansion générale de son économie qui est la raison d'être du Comité Charente 80.

Je compte que la prochaine législature permettra de répondre enfin aux demandes justifiées des anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

ÉDUCATION NATIONALE

L'effort national dans ce domaine doit recevoir la priorité des priorités.

Des programmes trop chargés, une organisation des études et des examens en perpétuel changement déconcertent les enseignants, les parents et les éléves.

Mais surtout les efforts nécessaires pour passer à l'enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans n'ont pas été entrepris. C'est dans l'enseignement technique que notre retard est le plus grave. Il va falloir remédier d'urgence au manque de maîtres et de locaux.

Aucun effort, aucun sacrifice n'est trop grand pour donner à toute la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui permettre d'accéder aux emplois dont le pays a besoin pour sa prospérité et son bonheur.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Aucun pays Européen séparé des autres n'a de chance à la longue de maintenir une véritable indépendance face aux Etats-Unis et à la Russie. L'Europe unie, seule, peut y parvenir.

La seule politique moderne est donc celle qui, délaissant les nationalismes périmés, conduit à l'unité politique, aux Etats-Unis de l'Europe. J'en suis un partisan ferme et résolu.

C'est notamment par cette grande construction historique, tâche principale de nos générations que nous reprendrons notre vraie place dans le progrés scientifique et technique et que nous gagnerons la bataille de prospérité.

C'est aussi par l'Europe unie que nous assurerons notre sécurité militaire dans l'indépendance, et que le Continent Européen jouera avec les Etats-Unis une partie égale au sein du Pacte Atlantique où la France doit reprendre sa place entiére.

*

* *

Une fois de plus, le dimanche 5 Mars, vous renverrez chez eux des candidats dont vous ne savez pas d'où ils viennent.

Vous voterez pour des candidats que vous connaissez, qui ont fait leurs preuves tant dans la défense des intérêts locaux que dans les charges qu'ils ont assumées sur le plan national.

Vous voterez pour des candidats vraiment sérieux et efficaces par ce qu'ils connaissent les problèmes de Cognac et ceux du pays.

Depuis plus de vingt ans nous avons conscience d'avoir mérité votre confiance. Nous vous demandons de nous l'accorder à nouveau.

FÉLIX GAILLARD

Conseiller Général de la Charente
Président de l'Office H. L. M. de la Charente
Vice-Président de la Caisse de Crédit Agricole
Ancien Président du Conseil des Ministres

JEAN LAFON

Directeur de la Station Viticole de Cognac
Ingénieur Agricole - Licencié ès-sciences
Conseiller Municipal de Cognac
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1939-45

LITHO. NOUVELLE - COGNAC